

Meubles de bureau

Renseignements
sur la garantie limitée

10

Bureaux, tables de conférence,
panneaux acoustiques, paravents,
rangements de bureau, chaises
de bureau et chaises de conférence



Le quotidien au travail et à la maison impose des exigences élevées au mobilier de bureau. C'est pourquoi, nous testons le nôtre rigoureusement afin de s'assurer qu'il peut résister aux sollicitations quotidiennes dans un environnement domestique et professionnel.

C'est pourquoi nous offrons une garantie limitée de 10 ans contre les défauts de matériaux, de fabrication et de fonctionnement.

Les bureaux, les tables, les rangements, les panneaux et les paravents couverts par cette garantie limitée ont été testés conformément aux normes d'utilisation dans des bureaux et lieux publics (EN 15372 et ANSI/BIFMA X:5.5 pour les tables de conférence, les tables pliantes, les supports pour ordinateurs portables et les postes de travail de concentration; EN527, ANSI/BIFMA x6.5 et ANSI/BIFMA 5.5 pour les bureaux; EN14073, EN14074, ANSI/BIFMA x5.9 et ISO-7170 pour les rangements; EN1023-2 pour les panneaux acoustiques de bureau; EN1023-2, EN14073, EN14074, ANSI/BIFMA x5.9 et ISO-7170 pour les structures à roulettes, en fonction de l'agencement) et répondent aux exigences en matière de sécurité, de durabilité et de stabilité.

- Rangement BEKANT
- Rangement GALANT
- Rangement HÄLLAN
- Bureaux, tables, rangements IDÅSEN
- Bureaux, tables, poste de travail de concentration, paravents et panneaux acoustiques MITTZON
- Bureaux, tables et rangements TROTTEN
- Bureau RODULF

Les chaises de bureau couvertes par cette garantie limitée ont été testées conformément aux normes d'utilisation pour des bureaux et lieux publics (EN1335, ANSI/BIFMA X5.1 pour les chaises de bureau; EN16139, ANSI/BIFMA X5.1 pour les chaises de conférence, EN16139 niveau 1 pour le tabouret assis/debout) et satisfont aux exigences en matière de sécurité, de durabilité et de stabilité.

- Chaise de bureau ALEFJÄLL
- Chaise de bureau FLINTAN
- Chaise de bureau GRÖNFJÄLL
- Chaise de bureau HATTEFJÄLL
- Chaise de bureau JÄRVFJÄLLET
- Chaise de bureau MARKUS
- Chaise de bureau SMÖRKULL
- Tabouret assis-debout LIDKULLEN
- Tabouret assis-debout TROLLBERGET
- Chaise de conférence FJÄLLBERGET
- Chaise de conférence LÅNGFJÄLL
- Chaise de conférence LÄKTARE
- Chaise de conférence MULLFJÄLLET

Cette garantie limitée est valable pour l'utilisation domestique et non domestique, et dans les lieux publics. Elle est assujettie aux conditions générales énoncées dans le présent document.

Durée de la présente garantie limitée

La garantie limitée demeure en vigueur pendant 10 ans et prend effet à la date de l'achat. Le reçu d'achat original est requis comme preuve d'achat.

Éléments couverts par cette garantie limitée

Elle couvre les défauts de matériaux, de fabrication et de fonctionnement de tous les articles mentionnés lorsqu'ils sont combinés correctement et assemblés conformément aux instructions d'assemblage.

Éléments non couverts par cette garantie limitée

Cette garantie limitée ne s'applique pas aux articles mentionnés dans le présent document qui ont été entreposés ou assemblés de façon incorrecte, utilisés de manière inappropriée, soumis à des abus, mal utilisés, altérés ou nettoyés avec de mauvaises méthodes de nettoyage ou de mauvais produits de nettoyage.

La garantie limitée ne couvre pas l'usure normale, les entailles ou les rayures, ni les dommages causés par des impacts ou des accidents. La garantie limitée ne s'applique pas si l'article a été installé à l'extérieur, à la lumière directe du soleil pendant une durée prolongée, ou dans un environnement humide, comme la cuisine et la salle de bains.

La garantie limitée ne couvre pas les dommages consécutifs ou indirects.

Articles non couverts par la présente garantie

- Verrou intelligent ROTHULT
- Paravents ELIF

En cas de défectuosité

IKEA examine l'article et décide, à son entière discrétion, s'il est couvert au titre de la présente garantie limitée. S'il est considéré comme couvert, IKEA, par l'entremise de ses opérations de services et à son entière discrétion, répare l'article défectueux ou le remplace par un article identique ou comparable.

S'il est couvert par la garantie limitée, IKEA paye les coûts des réparations, des pièces de rechange, de la main-d'œuvre et du transport qu'elle engage, à condition que l'article soit accessible aux fins de réparation sans engager de dépense spéciale. Cela ne s'applique pas au travail de réparation non autorisé par IKEA. Les pièces remplacées deviennent la propriété de IKEA.

Si l'article n'est plus vendu par IKEA, celle-ci fournit un article de remplacement approprié. IKEA détermine, à son entière discrétion, ce qui constitue un article de remplacement approprié.

Instructions d'assemblage et d'entretien

Pour pouvoir profiter des garanties limitées, vous devez suivre les instructions d'entretien précises de chaque article. Toutes les instructions d'assemblage et d'entretien se trouvent sur www.fr.IKEA.ca.

Certains rangements et armoires de bureau doivent être ancrés au mur. Veillez à les fixer correctement. Les vis et chevilles ne sont pas fournies étant donné que leur choix dépend du matériau du mur. Pour des conseils sur les dispositifs de fixation appropriés, consultez votre détaillant spécialisé.

Resserrez les vis après deux semaines d'utilisation, et assurez-vous qu'elles restent bien serrées en les vérifiant quelques fois par an.

Législations provinciale et fédérale

La garantie limitée s'applique à l'acheteur initial de l'article. Toutes les garanties limitées sur les articles vendus au Canada ne sont pas transférables au-delà de l'acheteur initial, à l'exception des résidents de la province de la Saskatchewan. Cette garantie limitée vous accorde des droits légaux précis. Elle n'affecte d'aucune façon les droits qui vous sont accordés par la loi. Vous pouvez également bénéficier d'autres droits en vertu de la législation provinciale applicable. IKEA n'est pas responsable des dommages accidentels ou consécutifs. Certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages accidentels ou consécutifs, ou la restriction des garanties limitées, de sorte que ces exclusions ou ces restrictions peuvent ne pas s'appliquer à votre situation.

Pour nous joindre si vous avez besoin de services

Contactez le point de rencontre clients IKEA le plus proche. Vous trouverez l'adresse et le numéro de téléphone à l'adresse www.fr.IKEA.ca.

Conservez le reçu

Il s'agit de votre preuve d'achat et il est exigé pour l'application de la garantie limitée. Si quelque chose arrive, ou si vous n'êtes pas satisfait, communiquez avec IKEA à l'adresse fr.IKEA.ca.

